

Normes de rédaction du dictionnaire ANTHROPEN

Les textes des entrées doivent être soumis sur la plateforme Anthropen. Tous les échanges (textes revus après demandes de corrections après première soumission, et soumission finale) doivent aussi se faire par la plateforme.

Mise en forme générale :

- Aucun titre, mots-clefs, nom d'auteur, ni résumé en introduction du texte : commencer directement par le texte.
- Aucun intertitres, ni sous-titres en introduction ou dans le texte.
- Textes en Times New Roman, corps 12 pour l'intégralité du texte (incluant les références de fin).
- Interligne simple et texte justifié à gauche, sans aucun alinéa.
- Aucun caractères gras, ni soulignements dans le texte.
- Les guillemets d'usage sont les guillemets français («... »).
- Les guillemets doubles droits ("...") sont requis dans une citation de deuxième niveau, c'est-à-dire imbriquée dans une première citation.
- Le texte n'excède pas 1500 mots et ne possède aucune note de bas de page.
- Une dizaine de références au maximum sont jointes et celles-ci doivent suivre les normes ici décrites.
- Les mots étrangers et les noms d'ouvrages et d'articles dans le texte sont en italique ou entre guillemets français («... »).
- Les textes peuvent être féminisés selon la norme suivante : é.e.s / e.e.s

Exemple : « une acceptation sociale pour laquelle tout.e.s luttent (Aubert et Haroche 2011 ; Voirol 2005a ; Voirol 2005b). »

- Les listes sont faites sur le modèle suivant :

a) Premier item
b) Deuxième item
...

Citations :

- Citations courtes : toute citation de moins de trois lignes est inscrite dans le texte normal, encadrée par des guillemets français « ».
- Citations longues : si la citation dépasse trois lignes, on la met en évidence en créant un nouveau paragraphe sans un retrait de paragraphe, encadrée par des guillemets français « ».

Références dans le texte :

- Suivre le modèle suivant : (Auteur date: page).

Exemple :

(Trigger 2006 : 363-372)

- Pour plusieurs auteurs, séparation par un point-virgule : (Auteur date: page ; Auteur date: page).

Exemple :

(Kelly et Hanen 1988; Salmon 1982; Wylie 2002; Wylie et Chapman 2015)

Référence en fin de texte :

- Pour les références en fin de texte, sautez une ligne et indiquez :Références (sans caractère gras, soulignement, ni ponctuation).

- Les différentes références du même auteur sont citées par ordre chronologique et introduites par un tiret long :

Exemple :

Binford, L.R. (1962), « Archaeology as Anthropology », *American Antiquity*, Vol.28, n°2, p.217-225.

— (1978), *Nunamiut Ethnoarchaeology*, New York, Academic Press.

- Livre : nom de l'auteur, initiale du ou des prénoms (année de publication), titre de l'ouvrage, lieu de publication, maison d'édition.

Exemple :

Agier, M.(dir) (2014), *Un monde de camps*, Paris, La Découverte.

- Article : nom de l'auteur, initiale du ou des prénoms (année de publication), « titre de l'article », nom de la revue, Volume, numéro, pages.

Exemple :

Binford, L.R. (1962), « Archaeology as Anthropology », *American Antiquity*, Vol.28, n°2, p.217-225.

- Texte dans un ouvrage collectif : nom de l'auteur, initiale du ou des prénoms (année de publication), « titre du chapitre », nom de la direction d'ouvrage, titre de l'ouvrage, lieu de publication, maison d'édition, pages.

Exemple :

Tringham, R. (1978), « Experimentation, ethnoarchaeology, and the leapfrogs in archaeological methodology », in Gould R.A. (dir.), *Explorations in Ethnoarchaeology*, Albuquerque, NM, University of New Mexico Press, p.169-199.

- Sources électroniques : en lieu et place du lieu d'édition et du nom de l'éditeur, indiquer le DOI si existant, si non mettre le lien web et la mention entre parenthèse : (consulté sur Internet le XX/XX/XXXX).

Exemple :

Descombes, V. (1998), « La confusion des langues », *Enquête*, 6 : <http://enquete.revues.org/1403>
(consulté sur Internet le 29/05/2017).

Abréviations :

- « éditeur scientifique » : éd. (éds. Pour « éditeurs scientifiques »).
- « sous la direction de » : dir.